**Compte-rendu**

 **de la réunion annuelle du Pôle Associatif Hameau de la Fraternité / Merlattes / Pressavois**

**Mercredi 25 septembre 2019**

# 18h – salle n°6 des Palabres au Hameau de la Fraternité

Membres du conseil de gestion présents :

* Danielle Serre, Adjoint au Maire en charge des affaires générales et des anciens combattants
* Annie Mordant, Adjoint au Maire en charge de l'Action Sociale et de la Santé
* Pascal Tinat, Adjoint au Maire en charge de la Politique de la Ville, de la Jeunesse, des ERP, des Travaux, de la Voirie, de la Gestion du Domaine Public, des Etudes et de l'Accessibilité
* Elise Gousseau-Brisset, Directrice des Sports et de la Vie Associative
* Joelle Peaudecerf, Vice-Présidente du Centre Associatif du Hameau de la Fraternité
* Estelle Chauveau, salariée du Centre Associatif du Hameau de la Fraternité
* Mourad Guibane, Agent du Pôle Associatif Hameau de la Fraternité / Merlattes / Pressavois
* Salim Chouli, Agent du Pôle Associatif Hameau de la Fraternité / Merlattes / Pressavois

Excusé :

* Pierre Manglé, Président du Centre Associatif du Hameau de la Fraternité

# ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Mme Serre, adjoint au Maire en charge des affaires générales et des anciens combattants, remercie l’ensemble des participants. 13 personnes sont présentes.

Depuis le 1er janvier 2017, le service Vie associative englobe le Pôle Associatif Hameau de la Fraternité – Merlattes – Pressavois, dont la Maison des Associations assure l’ensemble du travail administratif de location de salle.

Le Pôle, grâce aux travaux de ces dernières années dans les quartiers Nord et à une volonté de valorisation, a bénéficié de nombreuses améliorations : le cadre est plus agréable, les services aux associations facilités. Un projet d’animation et d’ouverture vers les habitants et les autres associations berruyères permet de motiver et d’impliquer encore davantage les usagers.

Toujours avec ce même objectif d’implication de l’usager, un groupe de travail s’est réuni à quatre reprises de janvier à avril 2019, afin de mettre en place un conseil de gestion au Pôle Associatif Hameau de la fraternité / Merlattes / Pressavois.

Validé par le conseil municipal du 4 juillet dernier, ce conseil a pour objectifs :

* la redéfinition du Pôle en tant que service public,
* Améliorer le fonctionnement du Pôle,
* Bénéficier d’une plus grande visibilité,
* Anticiper les réflexions et se doter d’un outil de consultation dans le cadre du NPRU.

Un nouveau règlement intérieur a ainsi été mis en œuvre. Il intègre les éléments suivants :

•Article 1 : Objet du règlement

•Article 2 : Services proposés par la Ville

•Article 3 : Le Centre Associatif du Hameau de la fraternité : son rôle au sein du Pôle, son partenariat dans le projet, son indépendance par rapport à la Ville.

•Article 4 : Le conseil de gestion

•Article 5 et 6 : Il s’agit des éléments de gestion des équipements. Ces articles n’ont pas été modifiés par rapport à la version précédente du Règlement.

La réunion annuelle organisée avec l’ensemble des associations qui utilisent régulièrement les équipements du Pôle Associatif est l’occasion d’échanger sur le fonctionnement du Pôle et de tirer au sort les représentants associatifs qui siègeront au conseil de gestion. Ce sera aussi l’occasion de présenter les bilans de l’année écoulée.

# PRESENTATION DU CENTRE ASSOCIATIF DU HAMEAU DE LA FRATERNITE ET DE SES ACTIVITES

Prise de parole par Madame Estelle Chauveau qui a présenté le Centre Associatif et ses activités.

Le Centre Associatif est formé d’un Collectif d’associations dont les activités se situent sur les quartiers Nord de Bourges, et d’habitants.

L’Association a pour but de favoriser la participation des habitants des quartiers Nord de Bourges à l’animation culturelle et socioculturelle de leur lieu de résidence, et de permettre aux associations locales de se développer.

L’association propose :

- des ateliers et formations dans le cadre de son Atelier Multimédia,

- des manifestations festives, multiculturelles et intergénérationnelles,

- un accompagnement logistique et humain aux associations adhérentes,

- un accueil inconditionnel aux habitants et aux associations (orientations, informations, échanges…).

- une mutualisation de son matériel aux associations adhérentes et la force d’un Collectif d’associations pour échanger, monter des projets…

Estelle Chauveau rappelle les actions qui ont été menées tout au long de l’année, par le Centre Associatif du Hameau de la Fraternité :

* Thé dansant
* Les Fêtes Républicaines
* L’été des Sept Jeudi
* L’élaboration du cinquième journal de quartier qui recueille la parole des habitants
* L’accueil et l’accompagnement des associations et des habitants

# RAPPEL DES PRINCIPALES MISSIONS DU CONSEIL DE GESTION

* Faire respecter le règlement intérieur
* Traiter les affaires courantes liées à l’établissement
* Recenser les besoins, remarques, critiques et informations des utilisateurs.

Le mandat est d’un an et le conseil de gestion se réunira 3 fois par an. La première réunion aura lieu le mercredi 2 octobre 2019.

De plus, une réunion sera programmée une fois par an pour échanger et procéder au tirage au sort.

# Une boîte à idées sera mise à la disposition des associations pour que chacun puisse faire part de ses observations et remarques. Les idées seront soumises au conseil de gestion suivant.

# LA COMPOSITION DU CONSEIL DE GESTION

Le conseil de gestion est composé de 3 collèges :

Collège des associations utilisatrices

* 3 personnes (élus associatifs) représentant les associations ayant des locaux exclusifs
* 3 personnes (élus associatifs) représentant les associations régulières (1 location au moins une fois par mois, 9 mois par an)

Ces 6 personnes sont tirées au sort parmi des candidats.

Collège du Centre Associatif du Hameau de la Fraternité

* 2 élus du Centre Associatif du Hameau de la Fraternité
* 1 salarié du Centre Associatif du Hameau de la Fraternité

Ces 3 personnes sont désignées par le Centre Associatif du Hameau de la Fraternité, par l’assemblée générale.

Collège de la Ville de Bourges

* 3 délégués du Conseil Municipal de la Ville de Bourges
* Le Maire Adjoint en charge de la vie associative ;
* Le Maire Adjoint en charge de la politique de la Ville ;
* Le Maire Adjoint en charge de l’action sociale.
* 3 salariés de la Ville de Bourges
* 1 agent animateur – gestionnaire d’équipement ;
* Le chef de service ;
* Le Directeur.

# CANDIDATURES ET TIRAGE AU SORT

4 candidatures ont été reçues et ont été retenues. Un tirage au sort n’a pas été nécessaire.

A ce jour, il manque 2 élus associatifs représentants les associations régulières.

Sont membres du conseil de gestion :

* Mme Maryline Peret (ASPTT)
* Mme Françoise Bouvet (CLCV)
* Mme Delphine Azouigui (Esprit Libre)
* M. Yassine Kacimi El Hassani (El Qantara)

# CALENDRIER 2019/2020

Dates prévues du conseil de gestion en 2019/2020 :

* Mercredi 2 octobre 2020 - salle n°6 des Palabres du Hameau de la Fraternité - 18h.
* Mercredi 6 mai 2020 - salle n°6 des Palabres du Hameau de la Fraternité - 18h.

# INFORMATIONS

**STATISTIQUES 2018**

Les chiffres clés :

* Diminution du nombre de locations par les particuliers et les autres administrations s’expliquant par une volonté de la Ville à orienter les particuliers, vers les salles municipales.
* Hausse du nombre de locataires adhérents et non-adhérents au Centre Associatif du Hameau de la Fraternité
* -0.13% du nombre de réservations et +2,48% du nombre d’heures réservées. On constate une forte hausse des locations en soirée.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|   | **2017** | **2018** | **Var** |
| Nombre de locataires particuliers | 18 | 10 | **-44,44%** |
| Nombre de locataires autres administrations | 5 | 3 | **-40%** |
| Nombre de locataires associatifs adhérents | 16 | 17 | **6,25%** |
| Nombre de locataires associatifs non-adhérents | 20 | 21 | **5%** |
| Nombre de réservations | 2285 | 2282 | **-0,13%** |
| Nombre total d'heures réservées | 6643,75 | 6808,25 | **2,48%** |
| 08h00 - 12h00 | 1207 | 1473,25 | **22,06%** |
| 12h00 - 14h00 | 308,75 | 281.50 | **8.83%** |
| 14h00 - 20h00 | 4532,75 | 4352 | **-3,99%** |
| 20h00 - 24h00 | 587,25 |  687,50 | **17,07%** |
| 00h00 - 08h00 | 8 | 16 | **100%** |
| Budget Locations de salles | 6034,48 | 3628,78 | **-39,87%** |
| Dont forfait associations adhérentes | 1040,24 | 1159,78 | **11,49%** |
| Dont forfait associations non-adhérentes | 2716,14 | 2469 | **-9,10%** |
| Dont particuliers et autres administrations | 2278,10 | 1458,38 | **-35,98%** |
| Factures émises  | 156 | 137 | **-12,18%** |
| Nombre de jours ouverts | 279 | 279 | **0%** |
| Heures maximum d'occupation  | 62560 | 63200 | **1.02%** |
| Taux d'occupation des salles en location | 10,62% | 10,77% | **1,41%** |
| Nombre moyen de réservations par jour | 8,19 | 8,18 | **-0,12%** |
| Durée moyenne d'une réservation | 2,91 | 2,98 | **2,41%** |
| Coût moyen par heure réservée | 0,91 | 0,53 | **-41,76%** |

**Les évènements 2018/2019**

Nouveau : Modification du nom des salles du Hameau de la Fraternité.

Le Hameau de la Fraternité a subi ces dernières années de nombreuses modifications (incendie, changement d’utilisations des salles, etc.) et de fait, les noms et numéros des salles ne correspondaient plus à la réalité. Entre février et mai, les usagers ont été sollicités via la mise en place de boîtes à idées dans chaque salle, afin que chacun puisse soumettre ses idées et participer à la modification des noms des salles. 81 bulletins réponse ont été transmis.

Le jury a procédé à l’étude puis à la sélection des nouveaux noms des salles du Hameau de la Fraternité. De nouvelles plaques avec les nouvelles dénominations ont été installées.

Nouveau : Achat de ventilateurs

Suite aux fortes chaleurs, le Pôle Associatif s’est équipé de 5 ventilateurs à disposition des associations.

**Le portail des associations**

Le portail des associations compte désormais 705 associations inscrites.

Ouvert depuis juin 2016, il permet aux associations berruyères d’apparaître dans l’annuaire des associations de la ville de Bourges et surtout de formuler leurs demandes auprès de nos services (demande de subvention, annonce d’une manifestation…). Basé sur le principe du « Dites-le nous une fois », il permet de télécharger les documents officiels ou de procéder à des changements (liste des dirigeants, coordonnées…) directement en ligne.

En début d’année, après trois ans d’utilisation, l’ensemble des associations inscrites sur le Portail a été sondé afin de connaître leur niveau de satisfaction quant à cet outil.

157 réponses ont été apportées sur 667 associations inscrites au moment du sondage, soit un taux de participation de 23.5%.

L’ensemble des réponses apportées est largement favorable au déploiement et à l’utilisation du Portail.

Le déploiement du Portail se poursuit avec, fin 2019, la création d’un formulaire dématérialisé lié à l’organisation des manifestations.

**Bilan des rencontres associatives et calendrier à venir**

Mardi 18 septembre 2018

**OMSJC – sport pour tous et sport santé.**

L’OMSJC propose une réunion-débat sur le thème du sport pour tous et sport santé, avec des intervenants qui feront le lien entre le sport et la santé.

Intervenants :

* Mme Firouz Vaskou - Conseillère municipale et ancienne sportive de haut niveau.
* M. Ponte Garcia - MGEN

Nombre de personnes présentes : 8

Echanges très constructifs malgré le peu de participants.

Mercredi 5 décembre 2018

**L’action associative par et pour les seniors.**

Présentée par la maison des associations, avec la participation de 5 associations :

* Ensemble2Générations
* Salon de bridge Jacques Cœur
* Loisirs et solidarité des retraités de Bourges
* Association Nationale des Hospitaliers Retraités
* L’Amuse Heure

Nombre de personnes présentes : 22

Durée de la réunion : 1 heure 45

Temps d’échange avec la salle : 35 minutes

Mercredi 30 janvier 2019

**La protection de l’environnement : sujet mondial et local.**

Présentée par la maison des associations, avec la participation de 5 associations :

* Les Jardiniers Solidaires
* LPO
* Nature 18
* Le Rucher Ecole de Bourges
* L’Amap des marais

Nombre de personnes présentes : 19

Durée de la réunion : 2 heures

Mardi 5 mars 2019

**Culture pour tous.**

L’OMSJC propose une réunion-débat : comment rendre la culture accessible à tous ?

Nombre de personnes présentes : 28

Durée de la réunion : 2 heures

Une vidéo a été réalisée et diffusée sur YouTube : <https://www.youtube.com/watch?v=m4eeECWbYgc>

Mardi 30 avril 2019

**Le Centre Associatif du Hameau de la Fraternité : un collectif au service des habitants et des associations de Bourges Nord.**

Venez découvrir le Collectif du Centre Associatif, composé d’une vingtaine d’associations qui démontrent la richesse associative de Bourges Nord à travers leurs actions. Venez découvrir la force et le dynamisme que ces associations apportent au mieux vivre ensemble et ce que le collectif peut vous apporter !

Nombre de personnes présentes : 16

Durée de la réunion : 1 heure 30

Le calendrier 2019/2020 est désormais disponible et a été diffusé lors de la fête des associations :

* Lundi 21 octobre 2019 - Qu'est-ce que l'Economie Sociale et Solidaire ? - Présentée par l’OMSJC
* Janvier 2020 - Savoir coacher une équipe - Présentée par Bourges Basket
* 17 Mars 2020 - L’Ecologie dans la ville - Présentée par l’OMSJC
* 27 Mai 2020 - Statuts mal rédigés, risques assurés ! - Présentée par le Centre Associatif du Hameau de la Fraternité avec la participation de l’Entente Sportive Justices.

# ECHANGES AVEC LA SALLE

Madame Elisabeth Besson-Bourdy, Vice-Présidente de l’Association de Gymnastique Volontaire de Bourges-Nord, pose la question de l’augmentation des tarifs de location de salles à la suite du déménagement du Pôle-Associatif sur le site des Merlattes. Il lui a été répondu qu’il n’est pas prévu d’augmenter les tarifs, mais cela sous réserve des futures élections.

Les membres du Centre Associatif se demandent si le fait de déplacer le Pôle sur le site des Merlattes, ne pourrait pas engendrer un souci d’éloignement pour la population, au même titre que le déménagement du Centre Social de la Chancellerie.

Le déménagement du Pôle ayant lieu que sur quelques centaines de mètres, cela ne devrait pas constituer une problématique pour la population.

Il a été évoqué les incivilités qui ont lieu dans la cour du Hameau de la Fraternité (circulation de vélos et mobylettes, le squat des bancs pendant l’été, les mégots jetés dans la cour, etc.).

Il a été suggéré d’installer un abri de container comme sur la maison de quartier des Pressavois.

La clôture de la cour du hameau n’est pas une bonne idée et serait une entrave au concept d’ouverture à la population.

Les membres du Centre Associatif souhaiteraient intégrer aux « interdits » du règlement intérieur du Pôle, les différents points d’incivilités rencontrées dans la cour du hameau.

Concernant le parking des Merlattes, il serait nécessaire d’établir un marquage au sol afin de permettre un meilleur stationnement des véhicules.

Il serait également nécessaire d’installer des potelets signalétiques, afin de permettre aux usagers de repérer les salles où se déroule les différentes activités ou réunion.

Concernant la salle n°4 Arabesque au Hameau de la Fraternité, il est nécessaire de faire purger le ballon d’eau chaude afin d’éviter les mauvaises odeurs. De plus, il est proposé de sonder l’ensemble des associations utilisatrices afin de connaitre leur avis quant à la pertinence de conserver les deux douches existantes.

Enfin, il est proposé de déplacer les bornes pour le parking des vélos, sous le porche, le long de la salle n°6.

Le service Vie associative va mobiliser les ressources en interne à la Ville de Bourges pour étudier rapidement l’ensemble de ces propositions.